

Etat des lieux, Etudes RAFAC [Réseau Agricultures Familiales Comparées]

Bedrani S., Campagne P.

in

Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.).
Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 54

2003

pages 23-27

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4400011>

To cite this article / Pour citer cet article

Bedrani S., Campagne P. **Etat des lieux, Etudes RAFAC [Réseau Agricultures Familiales Comparées]**. In : Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.). *Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2003. p. 23-27 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 54)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Le cadre du développement rural durable en méditerranée

État des lieux - Etudes du RAFAC

Slimane Bedrani

Professeur à l'INA, Algérie

Pierre Campagne

Professeur à l'IAM de Montpellier, CIHEAM

Le Réseau Agricultures Familiales Comparées (RAFAC) a été créé en 1984 à Montpellier. Il regroupe actuellement une quarantaine d'enseignants et de chercheurs appartenant à des institutions d'enseignement et de recherche agronomique de 12 pays méditerranéens. Il a d'abord publié deux ouvrages : *Pluriactivité et revenus extérieurs en Méditerranée* (1991) et *Choix technologiques risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes* (1992). Il s'est ensuite orienté sur l'étude des effets des politiques économiques et sociales sur le fonctionnement des agricultures familiales avec deux autres ouvrages, *Prix et subventions dans les agricultures méditerranéennes* (1997) et *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée* (1998). Le CIHEAM (Institut de Montpellier) assure aujourd'hui le secrétariat technique du RAFAC.

Le texte qui suit résume l'exposé de S. Bédrani et P. Campagne. Il présente les éléments principaux de la synthèse du travail réalisé par le RAFAC et intitulé *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée* (2000), Karthala-Ciheam, 694 p.

L'étude du RAFAC porte sur onze pays méditerranéens, six du Nord (Albanie, Espagne, France, Grèce, Turquie) et cinq au Sud (Algérie, Egypte, Liban, Maroc, Tunisie). La population de ces pays était de 360 millions d'habitants en 1995, dont 131 millions de ruraux (37%) qui se répartissaient en 68 millions au Nord, soit 30 % de la population et 63 millions au Sud, soit 49 %.

Cette étude porte sur l'état actuel du monde rural et sur les processus de développement rural. Le développement rural est entendu ici au sens d'un processus multisectoriel, territorial et géré par les acteurs locaux. Il concerne donc essentiellement des espaces ruraux appelés communément « zones rurales ».

Ce processus s'est formé historiquement au Nord et au Sud à partir de deux dynamiques apparemment contradictoires :

- ❑ dans les pays du Nord, la Politique Agricole Commune (PAC), mise en place par l'Union Européenne a, de fait, créé un fort courant d'exode rural qui a touché d'abord les zones marginales, puis des zones où l'activité agricole s'était maintenue malgré des handicaps naturels et socio-économiques parfois importants. Il en a résulté un processus de désertification. Mais ce processus a provoqué à son tour une dynamique de renaissance rurale qui s'est traduite par un foisonnement d'initiatives locales. Ce processus sera bientôt soutenu par de nouvelles politiques de développement rural ;
- ❑ dans les pays du Sud les processus de développement global se sont d'abord appuyés sur la mise en place d'activités industrielles qui devaient en être le moteur. Le développement agricole n'a donc pas été, sauf dans certains cas particuliers, comme au Maroc, une priorité. Mais dans tous les pays, le maintien de fortes densités de population rurale, mêlé à d'autres facteurs écologiques et socioéconomiques, a provoqué une crise de l'agriculture qui a elle-même accentué la pression sur les ressources dans beaucoup de zones rurales.

La situation dans les pays du Sud est encore aggravée, excepté dans certains pays comme la Tunisie, par la faiblesse des équipements et des infrastructures économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans le monde rural. Cette faiblesse est accentuée par une stabilisation voire parfois une baisse des revenus des familles qui provoque à son tour un développement de la pauvreté.

Cette situation parfois dramatique des sociétés rurales a mis le développement rural au centre des préoccupations des Etats dont certains en ont fait une stratégie prioritaire.

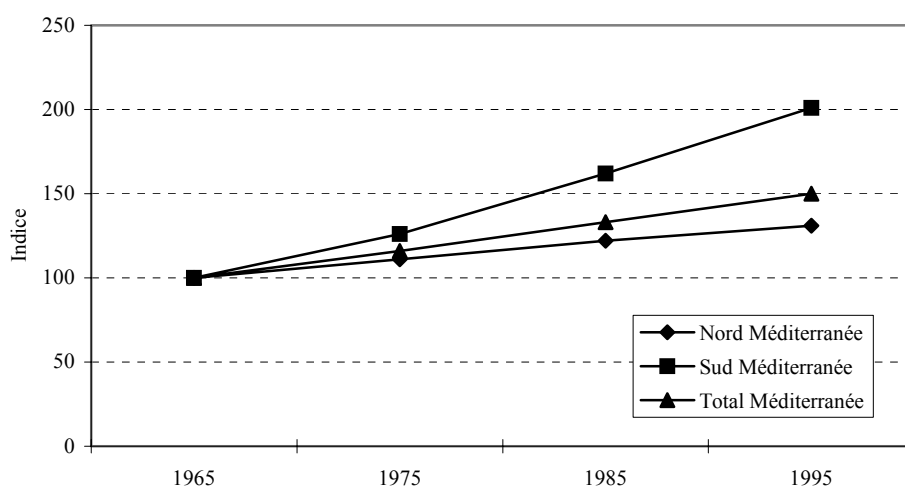
Pour effectuer une analyse comparée de ces processus de développement rural, une méthode commune a été élaborée qui a tenté de tenir compte des disparités dans l'information et des différences importantes dans l'état d'avancement des processus.

Les résultats disponibles sont regroupés autour de sept thèmes principaux.

I. Le rural en méditerranée

Dans chacun des onze pays, il a été possible de distinguer trois grands types d'espaces selon la « profondeur » de la ruralité. Cette typologie a permis par la suite de mieux qualifier un certain nombre de données.

L'évolution de la population rurale est assez différente au Nord et au Sud de la Méditerranée comme le montre le graphique ci-après :



II. Les ressources naturelles

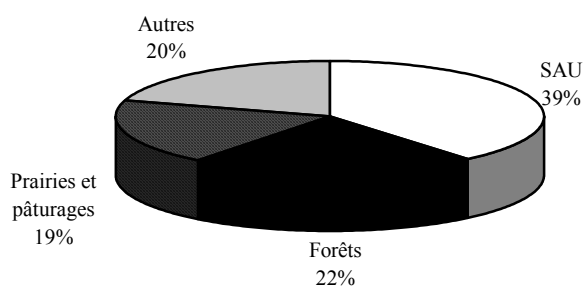
L'occupation du sol présente des différences importantes entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Alors que la SAU représente 39 % de la surface totale au Nord, elle atteint à peine 8 % au Sud, les superficies en parcours tenant à peu près la même place relative au Nord et au Sud (respectivement 19 et 16 %).

Mais cette situation s'accompagne au Sud d'une croissance forte de la SAU (+ 25 % en trente ans), qui révèle la mise en culture de terres de plus en plus marginales, consécutive à l'augmentation permanente de la population rurale. La SAU/habitant passe ainsi de 0,33 ha à 0,20 en trente ans alors que, pendant la même période, la SAU/ actif agricole passe de 2,30 ha à 1,64 ha.

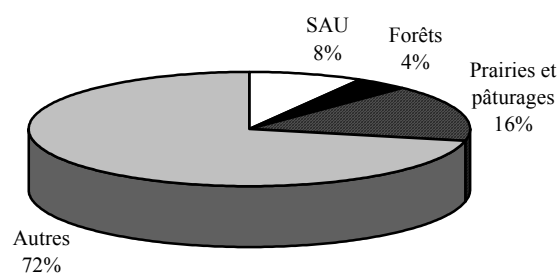
La non-maîtrise de la gestion des ressources naturelles est un problème commun à tous les pays qui se traduit par des phénomènes d'érosion, de pollution des sols et des incendies. Les problèmes les plus sérieux semblent résider dans la gestion de l'eau qui pose des arbitrages entre les usages agricole, industriel, urbain ou touristique de plus en plus difficiles à opérer, à mesure que le volume global de la ressource diminue.

Paradoxalement les évolutions contradictoires concernant la densité de la population entre le Nord et le Sud se traduisent par une dégradation forte des ressources naturelles due au Nord à la dépopulation et au Sud à l'augmentation de la population et à la pauvreté qui en découle.

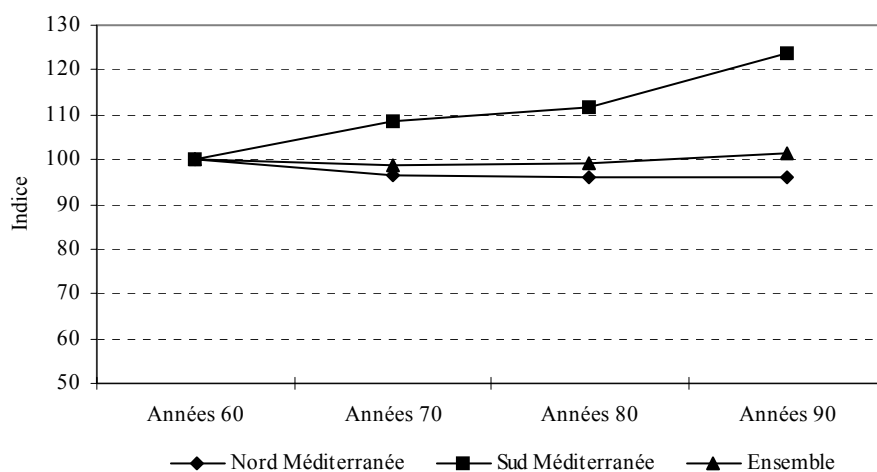
Occupation du sol au Nord de la Méditerranée



Occupation du sol au Sud de la Méditerranée



Evolution indiciaire de la SAU en méditerranée.



III. Les ressources humaines

La population active agricole tient encore une place relative importante (25,88 %) sensiblement plus forte au Sud (37,21 %) qu'au Nord (21,20 %). Elle continue d'augmenter en effectifs au Sud. Ces moyennes cachent de fortes disparités. Au Nord, elle est passée sous la barre des 10 % dans les pays de l'Union Européenne, sauf en Grèce, mais elle atteint encore 55 % de la population active totale en Turquie et 76,27 % en Albanie. Au Sud, les écarts sont aussi conséquents avec une part relative très faible au Liban (9,14 %) alors qu'elle atteint encore 44,9 % au Maroc.

Le taux de chômage est élevé autant au Nord (11,5 %) qu'au Sud (18,45 %). Il s'accompagne d'un poids encore important de l'analphabétisme au Sud malgré un effort important de scolarisation primaire (plus de 90 %) dans la plupart des pays.

L'évolution de la mortalité infantile (43,2 % au Sud) et de l'espérance de vie à la naissance (67 ans au Sud) révèlent un écart grandissant entre Nord et Sud.

IV. Les équipements individuels et collectifs

Les différences entre le Nord et le Sud apparaissent dans tous les domaines : électrification, accès à l'eau potable, encadrement sanitaire. Mais ils sont aussi très importants selon la profondeur de la ruralité et entre les pays eux-mêmes.

V. Les activités économiques

La place de l'agriculture dans l'économie nationale révèle aussi de fortes disparités entre le Nord et le Sud. La part de l'agriculture dans la PIB est faible dans le Nord (3,22%) alors qu'elle dépasse encore 15 % dans le Sud. Par contre, la productivité brute par actif agricole est quatre fois plus importante dans le Nord (6 320 \$) que dans le Sud (1 775 \$). Pourtant la surface irriguée a fortement augmenté à peu près dans les mêmes proportions au Nord et au Sud (doublement des surfaces en 30 ans).

L'emploi agricole est progressivement relayé dans les zones rurales du Nord par la diversification des activités économiques soutenue par la politique de développement rural de l'Union Européenne. Dans les pays du Sud, la diversification est plus lente et l'agriculture reste encore l'activité dominante dans la majorité des zones rurales. Le taux de chômage y est élevé, aggravé par un sous-emploi chronique.

VI. Les identités et les institutions

Au Nord, la « renaissance rurale » s'appuie sur la valorisation des identités passées ou présentes. Au Sud, le problème n'est pas encore posé, mais les zones rurales représentent un fort potentiel identitaire qui peut être valorisé.

En ce qui concerne les institutions, les analyses réalisées sur les 11 pays font apparaître deux éléments fondamentaux :

- ❑ le développement du monde rural suppose un minimum d'organisation administrative, notamment au niveau communal, qui suppose elle-même, dans beaucoup de pays, une réforme administrative. Cette organisation apporte une structuration indispensable du territoire, qui est un préalable à sa structuration socio-économique ;
- ❑ les nouveaux processus de développement rural provoquent, au Nord comme au Sud, l'émergence de structures de développement local. Au Nord autour des projets LEADER par exemple, au Sud, dans le cadre du nouveau rôle de gestion des projets confié aux ONG.

VII. Les déterminants macro-économiques

La situation actuelle du monde rural dans les pays méditerranéens est le produit d'une histoire au centre de laquelle on trouve les transformations successives du rôle de l'Etat dans les processus de développement.

Cette histoire commence dans la période qui suit la deuxième guerre mondiale qui est dominée par la planification comme outil privilégié de l'action de l'Etat. Cette planification s'appuie au Nord sur un choix pour un développement par pôles et sur la mise en œuvre de grands projets.

A partir de 1960, les pays du Sud appliquent eux aussi ce modèle, mais dans des conditions très différentes. Il en résulte un échec des politiques d'industrialisation, de la polarisation et des grands projets.

L'Etat en tant qu'acteur direct du développement prend sur lui des charges financières trop lourdes qui mettent en danger l'équilibre de ses finances. Le FMI et la Banque Mondiale imposent alors des politiques d'ajustement structurel et de désengagement de l'Etat qui doivent s'accompagner de processus de libéralisation, de privatisation et d'ouverture économique.

Ces politiques vont avoir des effets parfois catastrophiques sur le monde rural. Elles provoqueront progressivement l'émergence de politiques de développement rural. Celles-ci vont d'abord consister à mettre en place des politiques d'équipements collectifs et de lutte contre la pauvreté. Elles se prolongeront ensuite par des politiques de création d'emploi dans les zones rurales et enfin par des politiques institutionnelles et territoriales.

Conclusion

En ce début du XXI^{ème} siècle, beaucoup de zones rurales au Sud commencent à s'autoorganiser pour tenter de sortir du sous-développement. Elles savent qu'elles ne peuvent pas beaucoup compter sur leurs Etats dont les charges financières sont extrêmement lourdes. Par contre, ces zones rurales peuvent développer un modèle alternatif de développement rural basé sur la territorialité, la multisectorialité et la gestion du développement par les acteurs locaux. Ce modèle qui est celui qui a été mis en œuvre dans les pays de l'Union Européenne avec le programme LEADER, peut inspirer les processus mis en place dans certaines zones rurales du Sud. Pour y parvenir, il est d'abord indispensable que les institutions qui se mettent en place spontanément soient confortées par une légitimité qui ne peut venir que de l'Etat.

Mais ces processus doivent aussi être financés, ce qui pose tout le problème d'un réajustement de l'aide publique au développement rural.

Enfin, ces processus devraient pouvoir compter sur une coopération internationale d'un nouveau type, celle qui permet de jumeler des zones rurales du Nord, du Sud et de l'Est de la Méditerranée et de permettre ainsi des appuis réciproques aux différentes opérations de développement mises en œuvre dans ces zones.